

*** Plaines ouvertes :**

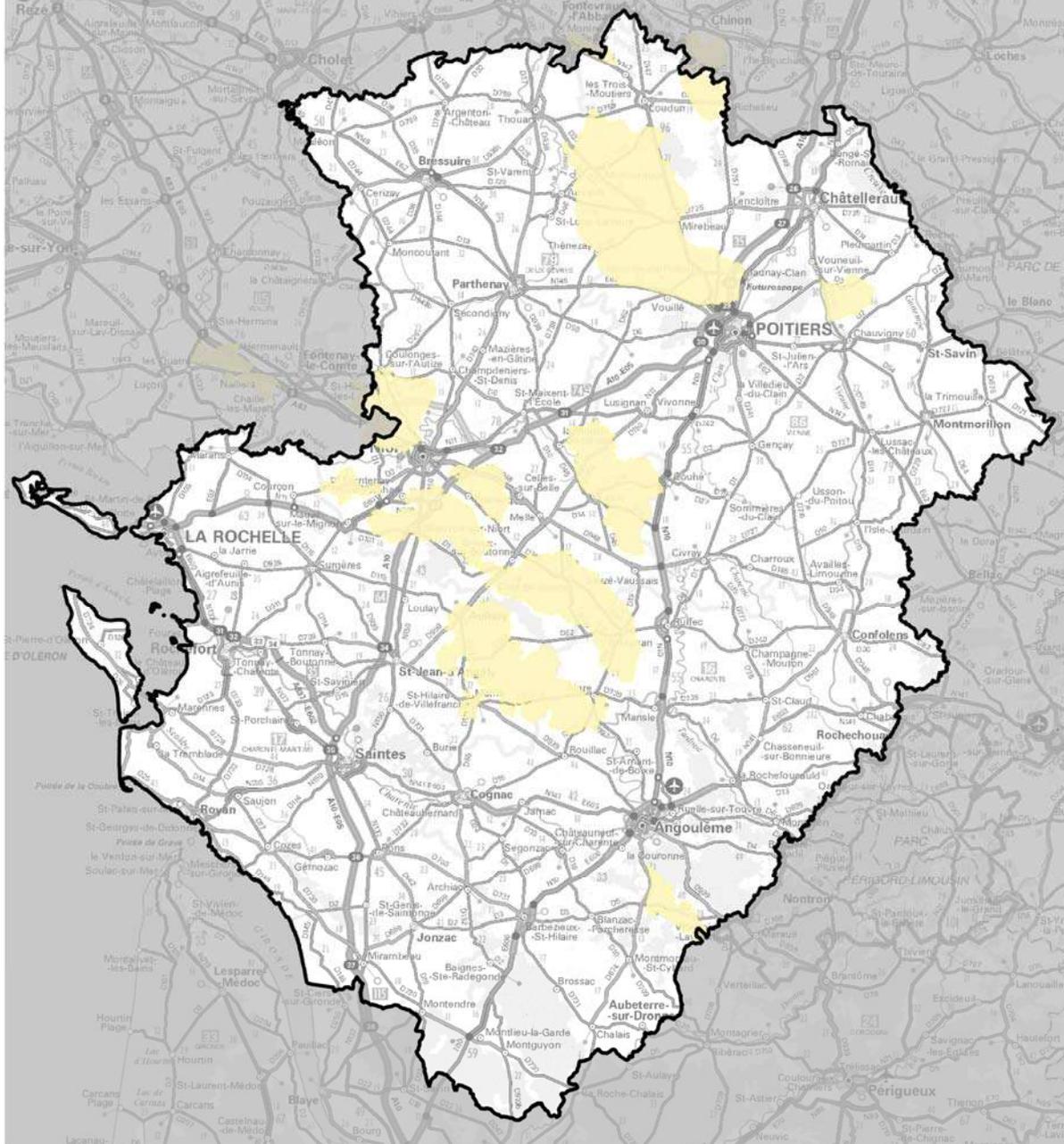
Pour cette sous-trame, il a été choisi de reprendre des périmètres existants, ayant déjà fait l'objet de validations scientifiques et de discussions avec les acteurs locaux :

- Périmètres des Zones de Protection Spéciale (ZPS) "avifaune de plaine" ou périmètre de contractualisation Natura 2000, lorsque celui-ci apparaît plus adapté à la prise en compte des enjeux biologiques ;

Périmètre de certaines ZNIEFF "avifaune de plaine".



Trame Verte et Bleue en Poitou-Charentes Réservoirs de biodiversité - Plaines ouvertes -



Sources : IGN (Scan1000), MNHN, DREAL Poitou-Charentes, Agence MTDA

10 0 10 20 km



▭ Limites régionales du Poitou-Charentes
▭ Réservoirs de biodiversité

Réalisation : Agence MTDA, Septembre 2014

Pelouses sèches calcicoles :

Les pelouses sèches calcicoles sont en général des éléments de petites dimensions non représentables au 100 000 ème (*surface moyenne de 1.5 ha pour les éléments identifiés dans le cadre des travaux du SRCE soit une surface de 1.5 mm² au 100 000 ème*).

Les réservoirs de biodiversité identifiés et représentés sur l'Atlas correspondent à des regroupements de pelouses proches les unes des autres (moins de 400 mètres) et incluent de ce fait de nombreux espaces interstitiels (espaces agricoles, forestiers voire urbanisés).

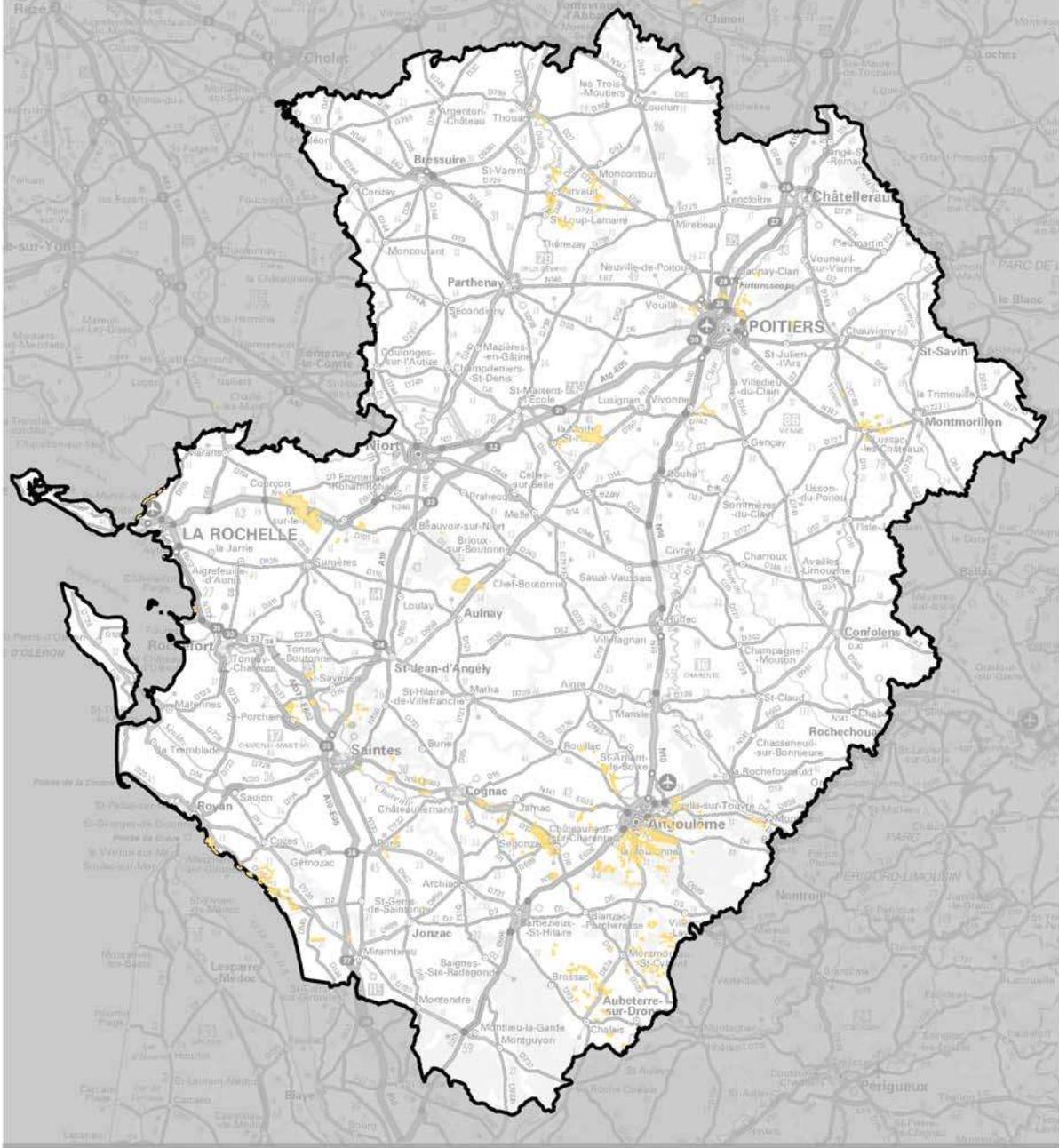
Les périmètres de ces RB pourront être précisés à l'échelle locale.

Pour faciliter le travail de définition locale de la TVB, il est mis à disposition des collectivités les résultats de l'étude ORE/CBNSA de 2013 avec une base de données cartographique établie au 5000 ème des espaces présentant une forte probabilité de pelouses calcicoles (ou d'espaces très ouverts permettant le maintien de certaines espèces qui leurs sont inféodées).

Dans certains cas, il pourra être utile de rechercher à l'échelle locale, au sein de chacun des réservoirs de biodiversité "pelouses sèches calcicoles" définis au 100 000ème, les éventuelles continuités écologiques entre les différentes pelouses sèches calcicoles.

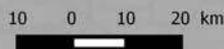


Trame Verte et Bleue en Poitou-Charentes Réservoirs de biodiversité - Pelouses sèches calcicoles -



Sources : Agence MTD, CBNSA, IGN-Scan1000, DREAL Poitou-Charentes, ORE

Réalisation : Agence MTD, Septembre 2014



- ▭ Limites régionales du Poitou-Charentes
- ▭ Réservoirs de biodiversité

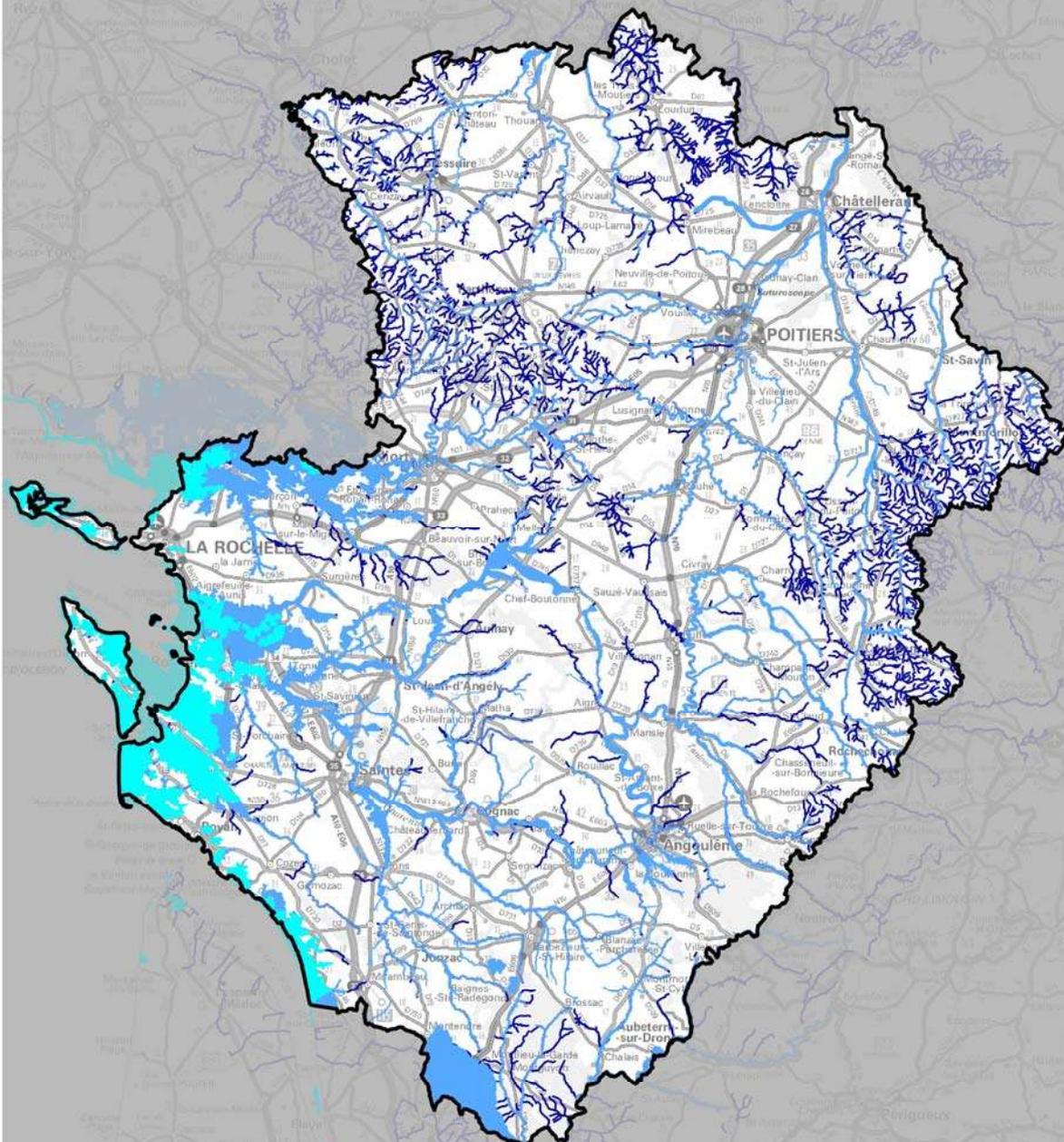
*** Composante bleue :**

Les éléments de la composante aquatique, sont des ensembles aux limites souvent très diffuses à l'échelle régionale (les zones humides notamment). Il est par ailleurs fréquent que les cours d'eau, marais, mares et étangs, ... fassent partie des composantes favorables à d'autres sous-trames (bocages et forêts).

De même, les milieux littoraux (l'estran et les milieux littoraux continentaux) sont représentés avec des hachures pour marquer la superposition avec les autres sous-trames.

Les vallées et les autres secteurs humides sont des éléments pour lesquels il n'est pas pertinent de représenter une limite précise à l'échelle 1/100.000ème. Ces éléments sont représentés par un semis de points, sans limite de contours et en transparence avec les autres sous-trames.

Trame Verte et Bleue en Poitou-Charentes Réservoirs de biodiversité - Milieux aquatiques -



Sources : IGN (Scan1000), MNHN, DREAL Poitou-Charentes, Agence MTD A

Réalisation : Agence MTD A, Septembre 2014

10 0 10 20 km



-  Limites régionales du Poitou-Charentes
-  Cours d'eau
-  Réservoirs de biodiversité de la composante Zones humides
-  Réservoirs de biodiversité de la composante Milieux littoraux

2.5.2 LA REPRESENTATION DES CORRIDORS ECOLOGIQUES

LEGENDE DES CORRIDORS ECOLOGIQUES SUR LES CARTES AU 1/100 000EME

Corridors écologiques

-  Corridors d'importance régionale, à préserver ou à remettre en bon état (tracé indicatif)
-  Corridors pelouses sèches calcicoles (pas japonais)
-  Zone de corridors diffus

2.5.2.1 ZONE DE CORRIDORS DIFFUS

Les corridors diffus correspondent à des occupations des sols globalement favorables aux déplacements et à la survie des espèces des bocages, forêts et landes, et également des milieux humides. Les outils de modélisation utilisés à l'échelle régionale n'ont pas permis de définir des axes privilégiés de déplacement des espèces animales ou végétales au sein de ces espaces.

Il s'agit par exemple de boisements, de bocages dégradés (ou de bocages bien conservés mais de petite surface), de mares, de ripisylves, ... suffisamment intéressants en tant que continuité écologique pour présenter un intérêt pour les espèces, et en connexion les uns avec les autres, sans toutefois que leurs caractéristiques puissent permettre de prétendre au « statut » de réservoir de biodiversité.

Il n'y a pas d'objectifs de préservation ou de remise en bon état spécifiques à ces corridors.

Ces espaces de corridors diffus assurant une continuité écologique entre réservoirs de biodiversité proches, les collectivités ou les porteurs de projet doivent - dans l'éventualité de projets susceptibles d'impacter ces espaces - rechercher et préciser la continuité entre les réservoirs adjacents.

2.5.2.2 CORRIDORS ECOLOGIQUES LINEAIRES : CORRIDORS D'IMPORTANCE REGIONALE

Les corridors écologiques linéaires favorables aux déplacements et à la survie des espèces des bocages, forêts et landes, et également des milieux humides sont représentés par un trait tireté. Il s'agit de tracés de principe s'appuyant dans la mesure du possible sur des éléments structurants du paysage. L'objectif est de représenter un " axe " sur, ou à proximité duquel, le corridor existe.

Le positionnement des corridors écologiques linéaires pourra être déterminé à l'échelle locale avec une précision proportionnée à la nature des éventuels projets envisagés par la collectivité ou le porteur de projet.

Les objectifs de préservation et de restauration n'ont pas pu être déterminés à l'échelle régionale, et dépendent largement des connaissances locales sur la fonctionnalité effective du tracé.

Les corridors issus de la modélisation ne sont pas représentés sur l'Atlas au 100 000 ème lorsqu'ils se superposent à des réservoirs de biodiversité "forêts et landes" et "systèmes bocagers".

Par contre, ils ont été représentés en sur-impression de la composante bleue au niveau des principales vallées qui assurent un rôle clef pour les continuités écologiques régionales.

2.5.2.3 CORRIDORS ECOLOGIQUES EN PAS JAPONAIS

L'identification des pelouses sèches calcicoles a reposé sur un inventaire exhaustif réalisé par l'ORE et le CBNSA.

Cet inventaire classe les pelouses répertoriées en deux classes :

- celles dont le caractère de pelouse est avéré : la majorité de ces pelouses a été retenue pour définir les réservoirs de biodiversité. Les contours des réservoirs de biodiversité correspondent à des groupes de pelouses distantes de moins de 400 m afin d'obtenir une représentation visible au 1/100.000ème. Les pelouses calcicoles non retenues en tant que réservoirs de biodiversité contribuent à la continuité écologique de cette sous-trame et sont représentées comme des corridors potentiels (en pas japonais).
- d'autres espaces dont le caractère de pelouse reste à vérifier. Ces espaces, qui comportent a priori un support favorable aux espèces caractéristiques de cette sous-trame, sont représentés comme des corridors potentiels (en pas japonais) de la sous-trame. Ces espaces peuvent être soit des pelouses calcicoles dont la valeur biologique n'a pas été évaluée, soit d'autres formations végétales présentant certaines caractéristiques des pelouses calcicoles (par exemple formations végétales rases se développant après exploitation d'une carrière).

2.5.3 LA REPRESENTATION DES ELEMENTS FRAGMENTANTS

LEGENDE DES ELEMENTS FRAGMENTANTS SUR LES CARTES AU 1/100 000^{EME}

ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS

Infrastructures linéaires de transport

-  Autoroutes ou type "autoroutier"
-  Liaisons principales
-  Voies ferrées électrifiées
-  Fuseau LGV Sud-Europe-Atlantique

Zones urbanisées

-  Zones urbanisées denses

Risque de fragmentation

-  Obstacle à l'écoulement
-  Secteurs à enjeux pour assurer les continuités biologiques des vallées (tracé indicatif)
-  Autre zone de conflit potentiel

Les grandes catégories d'éléments fragmentants, décrites ci-dessous, correspondent aux éléments à faire figurer a minima conformément aux orientations nationales.

Il n'est pas proposé d'ajouter dans le SRCE de Poitou-Charentes d'autres types d'éléments.

A une échelle plus détaillée, d'autres éléments de fragmentation peuvent être identifiés par les collectivités ou les porteurs de projets.

2.5.3.1 LES ZONES URBANISEES

Les zones urbanisées denses sont considérées comme fragmentantes pour les composantes de la Trame verte et bleue régionale.

Pour le travail de définition du SRCE, elles correspondent aux secteurs bâtis présents dans Route500 de la BD Carto ainsi qu'aux surfaces bâties contigües (Corine Land Cover) de plus de 100 ha sur l'ensemble du territoire régional.

A ce titre, sur la frange littorale, tous les éléments urbanisés de Corine Land Cover ont été considérés comme potentiellement fragmentants, quelle que soit leur superficie.

Pour la représentation du SRCE dans l'atlas au 100 000 ème, afin de faciliter la lecture des cartes et leur appropriation par les acteurs locaux, il a été choisi après la consultation officielle de faire figurer des éléments de connaissance actualisés.

Ont ainsi été utilisés les éléments de la BD TOPO de 2014. Ceux-ci ont fait l'objet d'une mise en forme pour ne retenir que les unités urbaines d'une surface significative au 100 000 ème :

- érosion puis dilatation autour des éléments bâtis de la BD TOPO 2014 pour déterminer des polygones d'urbanisation dense,
- application d'un filtre surfacique de 5 hectares afin de ne retenir que les entités urbaines constituées et lisser les périmètres urbains.

La couche informatique des zones urbaines sans application de ces filtres surfaciques sera mise à disposition des collectivités pour un éventuel travail à une échelle locale.

Il convient de noter que dans les communes rurales dont le bâti est le plus dispersé, cette méthode ne permet de faire apparaître de zones bâties au 100 000 ème